

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Plan financier 2023 - 2027

A l'attention des Communes membres
de l'Association



Gibloux
cycle d'orientation

CO
de
Marly



CO
de
Pérolles


CO Sarine Ouest



Avry-sur-Matran, le 25 mars 2022

Plan financier

2023 - 2027

TABLE DES MATIÈRES

COMMENTAIRES	1 - 6
---------------------	--------------

RESULTAT DU PLAN FINANCIER

▪ COMPTES GENERAUX (CHARGES ET PRODUITS)	7
▪ INDICATEURS DE SITUATION FINANCIERE	8

Ecoles de l'Association

▪ APERÇU DE LA CONSOLIDATION DES CHARGES PAR NATURE	9
▪ APERÇU DES CHARGES PAR NATURE - GRAPHIQUES	10

Aperçu des charges natures ,programmes des investissements et catalogue

▪ CO DU GIBLOUX	11 - 12
▪ CO DE MARLY	13 - 14
▪ CO DE PEROLLES	15 - 16
▪ CO DE SARINE OUEST	17 - 18

Plan financier 2023 – 2027

Commentaires

■ Préambule

En novembre 2012, le Comité de direction présentait son premier plan financier.

Nous concrétisons cette année la septième actualisation de ce plan, conformément à l'article 33 al. 3 des statuts qui précise que :

« Le Comité de direction établit un plan financier sur cinq ans. Les règles relatives au plan financier des communes sont applicables. Le plan financier est transmis à l'Assemblée des délégués qui en prend acte ».

La présente mise à jour du plan financier pour la période 2023 - 2027 tient compte de l'ensemble des éléments connus ou prévisibles.

■ Base de travail et sources

- Les années 2018 à 2021 ont été retenues comme base d'analyse pour l'actualisation du plan financier.
- Ce plan financier tient compte de la mise en œuvre, au 1^{er} janvier 2021, des dispositions financières prévues dans la législation sur les finances communales (LFCo).
- La récapitulation des résultats du plan financier des écoles de l'Association est présentée selon la classification des charges par nature.

Le plan financier ...

- ✓ Présente un aperçu de l'évolution attendue des charges et des produits par nature.
- ✓ Permet, sur la base d'un programme des investissements prévus, de visualiser l'impact des charges induites en fonction des étapes de réalisation (amortissements, intérêts et autres charges d'exploitation).
- ✓ Ne tient pas compte des charges et produits uniques ainsi que des écritures purement comptables qui doivent être apurées.
- ✓ Comprend le catalogue des investissements qui regroupe tous les projets planifiés ou devant faire l'objet d'une réalisation dans une durée proche ou déterminée. Cet aide-mémoire n'emporte aucune décision de réalisation. Ces investissements sont répertoriés selon un ordre de priorité qui est revu annuellement.

■ Incertitudes et limites liées à la planification financière

La prévision est un exercice difficile. En effet, il est important de rappeler que les résultats de la planification financière sont soumis à des incertitudes et à des limites inhérentes aux projections à établir sur plusieurs années, telles que :

- l'évolution démographique ;
- les flux migratoires ;
- l'impact des éventuelles adaptations des bases légales cantonales (LScol, etc.) qui auraient des incidences en matière de charges ;
- les modalités contractuelles de la convention avec la Ville de Fribourg (échéance 31.12.2022) ;
- la variation des taux d'intérêts ;
- l'évolution des différents indices de prix, influençant le taux de croissance des dépenses.

📄 Charges de personnel

La masse salariale des enseignants est partagée à part égale entre l'Etat et les communes depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire. Elle est en outre influencée par l'augmentation du nombre d'élèves ainsi que par les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes.

Le nouveau plan de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) fondé sur la primauté des cotisations est applicable dès le 1^{er} janvier 2022.

📄 Enseignement et formation

Éducation physique – pratique de la natation

Le Plan d'Etude Romand (PER), plan cadre pour l'enseignement en Suisse romande introduit en 2011, recommande la pratique de la natation à hauteur d'un minimum de dix périodes d'enseignement par année scolaire durant toute la scolarité obligatoire.

Afin de répondre à cette recommandation, l'Assemblée des délégués prenait connaissance en décembre 2019 du plan de couverture visant à garantir à terme l'égalité de traitement entre toutes les écoles du CO du cercle scolaire de la Sarine et du Haut-Lac français.

Depuis la rentrée scolaire 2020, les élèves de 9H des écoles du CO du Gibloux et de Sarine Ouest bénéficient, durant un semestre, de cours de natation organisés au sein de la piscine de Cottens.

Avec la réalisation de la nouvelle piscine de Marly, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2022, les

élèves des écoles du CO de Marly et Péroilles pourront également bénéficier de cours de natation. Au vu de l'infrastructures à disposition, l'ensemble des classes de 9H et 10H pourront en bénéficier, à raison d'un semestre.

Centres d'orientation

Concept 4.0 (planifié en 2023 pour le CO du Gibloux et de Sarine Ouest)

En préambule, il convient de rappeler que la loi sur l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière précise que le financement du mobilier et du matériel est supporté par les communes (art. 19).

La mise en œuvre du concept, constitué principalement de mobilier spécifique et de matériel informatique représente une dépense devisée à 60 kCHF par centre.

Le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA) finance de son côté l'ensemble des frais de développement antérieur et ultérieur du concept, les frais liés au développement et à la maintenance du programme informatique utilisé, et les coûts liés au serveur.

INFORMATIQUE

2023 - 2027 dans le domaine informatique

Infrastructures réseau des écoles 2023-2027

Durant les 7 dernières années, les réseaux informatiques de nos écoles ont successivement bénéficié des mesures suivantes :

- Mise en place d'une couverture Wi-Fi globale (2016-2018) ;

- Renouvellement des appareils principaux (switchs) du réseau câblé (2014-2020).

Jusqu'à présent, les appareils principaux ont été renouvelés dans une optique de maintien de l'existant, dimensionnés en fonction des besoins actuels :

- Connexions essentiellement câblées en classe et dans les salles d'informatique ;
- Wi-Fi principalement dédié aux enseignants, au personnel administratif, et aux « classes mobiles » (30 à 50 ordinateurs portables et tablettes par école).

A partir de 2022, ces installations devront progressivement être remplacées. S'agissant du CO de Marly, une partie de ce renouvellement s'intégrera dans les travaux d'assainissement.

Le projet cantonal d'équipement « 1 pour 1 » des élèves au secondaire 1 avec un outil numérique portable doit également être pris en compte dans cette planification. Le nombre d'appareils connectés simultanément sur nos réseaux sera ainsi quadruplé (grosso-modo de 150 à 600), impliquant un renforcement des réseaux. Cet aspect impactera notamment :

- La bande passante de l'accès à Internet (frais correspondant à intégrer dans les budgets de fonctionnement) ;
- La puissance du routeur pare-feu (devant assurer entre autres le filtrage de contenu pour 500-600 appareils) ;
- La puissance des principaux appareils du réseau (commutateurs) ;
- Le nombre de point d'accès Wi-Fi (1 antenne pour env. 30 utilisateurs).

Situation actuelle par école

	COGI	COMA	COPE	COSO
Nombre de classes	22	28	26	32
Nombre d'élèves (novembre 2021)	406	522	522	610
Accès internet	Cuivre DSL 30 Mbps (fibre NET+ en projet)	FTTH 100 Mbps	FTTH 100 Mbps	Fibre optique dédiée 100 Mbps
Pare-feu	Oct. 2018	Juil. 2018	Jan. 2019	Oct. 2018
Appareils du réseau	2018	2014-2016	2020 (seulement appareils principaux)	2018
Wi-Fi	2018 28 antennes (1 pour 3 salles)	2016 27 antennes (1 pour 3 salles)	2017 22 antennes (1 pour 2-3 salles)	2018 57 antennes (1 par salle)

Mesures à envisager

En vue des prochains travaux d'assainissement des bâtiments du CO de Marly, l'entreprise Telecom Service a été mandatée pour établir une étude « budgétaire » de l'extension du réseau dans les pavillons.

Le renouvellement du réseau à l'issue des travaux y est intégré en 2ème phase et le renforcement nécessaire pour l'introduction du projet « 1 pour 1 » a été pris en compte pour une 3ème phase. Ces éléments ont été adaptés pour une application aux autres écoles.

	COGI	COMA	COPE	COSO
Accès internet	Installation d'une fibre NET+ dédiée	Augm. FTTH à la capacité max.	Augm. FTTH à la capacité max.	Introduction de la FTTH ou installation d'une nouvelle fibre NET+
Pare-feu	Etape 1 : (2022) renouveler l'existant à capacité égale (en fin de vie, à charge du budget du compte de résultats 2022) Etape 2 : (2025) passer à une gamme plus puissante (au plus tard en 2025)			
Commutateurs de réseau (switchs)	Rempl. de 3 appareils principaux	Remplacement de tous les appareils	Rempl. de 2 appareils principaux	Rempl. de 3 appareils principaux
Système Wi-Fi	Renouvellement de l'existant, ajout de 14 antennes.	Renouvellement de l'existant, ajout de 27 antennes.	Renouvellement de l'existant, ajout de 13 antennes.	Renouvellement de l'existant.

Planification

Les pare-feux des 4 écoles, parvenus en fin de vie et à l'échéance de l'abonnement de maintenance, doivent être remplacés en 2022 (à charge des budgets de fonctionnement); toutefois, il n'est pas utile d'investir tout de suite dans des appareils fort coûteux (3 à 4 fois le coût du modèle en place), qui seront probablement surdimensionnés durant leur durée de vie de 3 ans. Ils peuvent être renouvelés dans un premier temps avec des appareils équivalents aux actuels, et le modèle puissant sera introduit au moment opportun (au plus tard en 2025, à l'échéance de l'abonnement de 3 ans).

L'adaptation des switchs et du réseau Wi-Fi peut être traité indépendamment, en fonction de l'année d'introduction du projet 1:1. A l'exception du CO de Marly, où cette opération sera partiellement intégrée dans les travaux d'assainissement, la PF prévoit cette opération pour 2026, année à reconsidérer en fonction de l'avancement du projet cantonal d'équipement « 1 pour 1 » des élèves avec un outil numérique.

Système de projection au CO de Sarine-Ouest (2024)

Renouvellement de 42 tableaux blancs avec beamers interactifs par des écrans LCD tactiles, pour un montant de Fr. 315'000 (Fr. 7'500 par installation).

L'installation actuelle, datant de l'été 2018, sera la dernière basée sur des beamers interactifs dans les écoles de l'Association. Depuis 2020, les installations des écoles du CO du Gibloux et de Péroilles sont renouvelées avec des écrans LCD tactiles.

Pour mémoire, les beamers interactifs avait initialement prévalu sur les écrans LCD tactiles, en raison du coût alors prohibitif de ces derniers, et de leur potentiel

d'amélioration technique. Depuis lors, les écrans LCD tactiles se sont perfectionnés, sont devenus financièrement abordables, et apportent des avantages significatifs par rapport aux beamers. Parallèlement le coût des beamers a augmenté en raison d'un changement de technologie liée à l'interdiction de commercialiser des appareils avec lampes contenant du mercure.

Téléphonie 2023

Les installations de téléphonie avaient été renouvelées dans les 4 écoles en 2015 (COGI et COPE) et 2017 (COSO et COMA). Elles ont reçu entre temps une adaptation nécessaire dans le cadre de la digitalisation des réseaux des opérateurs télécom. Aujourd'hui, le support assuré par le fabricant (Mitel) pour nos serveurs de communication (anciennement appelé « centraux » ou « PBX ») est arrivé à échéance. L'approvisionnement des pièces de rechange n'est ainsi plus garanti, et en cas de défaillance matérielle, la remise en état du serveur est fortement précarisée.

Un remplacement, au minimum du serveur, de ces installations est donc nécessaire à court terme. La planification financière intègre depuis quelques années cette opération pour leur 8ème année (2022, resp. 2024). Toutefois, afin d'harmoniser la démarche, les 4 renouvellements sont prévus sur 2023.

Vers un changement de technologie

Le projet, établi par l'actuel prestataire de service, prévoit deux variantes :

- Le simple renouvellement du serveur, avec maintien du réseau et des appareils existants ;

- Le remplacement intégral, avec un passage à la technologie 100% VoIP (Voice over IP, se basant sur le réseau informatique) apportant de nouvelles possibilités d'utilisation mobile.

Les installations actuelles reposent sur une technologie « numérique » classique, dont la conception, remontant à une quinzaine d'années, est aujourd'hui dépassée. Bien que déjà accessible lors du dernier renouvellement en 2015, la technologie VoIP n'apportait pas d'avantage significatif, le choix de la prudence avait alors été privilégié au regard d'une technologie éprouvée.

Entre temps la technologie VoIP s'est fiabilisée et a permis d'intéressants développements, notamment pour le travail en déplacement :

- Dévier un raccordement vers un smartphone ou un PC avec une application analogue à Teams, prendre un appel sur l'appareil qui convient sur le moment ;
- Effectuer des appels en déplacement avec comme identifiant le numéro « officiel » du bureau ;
- Établir des « chats » et vidéo-conférences avec les collègues ;
- Planifier des statuts (disponible, occupé, ne pas déranger, absent...) selon un horaire ou à la demande, et voir la disponibilité des collègues ;

- Intégrer le « chat » sur des sites internet.

De plus, la transition vers IP permet des économies potentielles :

- Anciennement constitué d'une coûteuse machine spécifique, le serveur est désormais virtualisé : il peut être installé sur un PC dans l'établissement, ou centralisé pour plusieurs établissements dans un hébergement en location.
- Un téléphone de bureau n'est plus nécessaire : un smartphone et/ou un ordinateur, connecté au Wi-Fi ou GSM avec une application spécifique, convient également, permettant une économie sur le coût des appareils.

Intégration dans l'assainissement au CO de Marly

Durant les travaux d'assainissement des bâtiments plusieurs bureaux devront déménager provisoirement, dont notamment le secrétariat et ses 3 appareils « centraux ». Avec la technologie en place, l'insuffisance de liaisons câblées nécessiterait de tirer un câble provisoire pour chaque appareil. La technologie VoIP, s'appuyant sur le réseau informatique, permet ces déplacements sans frais notoires de câblage.

Comparaison pour le CO de Marly

(base : offre du 07.07.2021, majoration 20% du coût du matériel pour cause de pénurie)

	Renouvellement de l'existant	Nouveau système VoIP
Coûts initiaux en CHF		
Serveur de communication	3'900	1'100
Terminaux	- (existants maintenus)	4'400* (22 appareils IP dont 3 « centrales »)
Prestation de service	2'400	4'200
Total coûts initiaux	6'300	9'700
Coûts annuels en CHF		
Accès internet	Frais identiques	
Licence annuelle	220 (4 « lignes »)	700 (16 « lignes ») **
Contrat de support serveur	680	-
Contrat de service TS	1'100	1'100
Abo. de numéros (2 blocs de 10 numéros)	400	400
Abo. de canaux de communication	130	130
Frais de communication	Frais identiques (facturation à la minute)	
Total coûts annuels	2'530	2'330

* Économie possible en réduisant le nombre d'appareils au profit d'une application sur Smartphone ou Mac/PC.

** Dans le cas d'un serveur central pour les 4 sites, il faut compter Fr. 2'800 par an pour 64 canaux (éventuel hébergement chez le prestataire en sus).

INFRASTRUCTURES

2023 – 2027 dans le domaine des infrastructures

Capacité d'accueil – optimisation de l'occupation des salles de classe. Afin de pouvoir répondre à l'augmentation des effectifs projetée dans les années à venir, une solution d'optimisation de l'occupation des salles de classe est privilégiée, avant d'envisager une éventuelle extension ou l'acquisition de pavillons. La mise en œuvre de ladite optimisation nécessite toutefois quelques aménagements particuliers, comme l'intégration de casiers pour les élèves d'une taille et d'une confection adaptée (penderie et divers compartiments) ainsi qu'une mise à jour du logiciel de planification des horaires. A noter toutefois que l'augmentation des effectifs ainsi induite doit être mise en relation avec la capacité des salles spéciales, notamment les salles de sport et d'économie familiale qui sont les plus impactées. L'horaire continu pourrait permettre d'accroître l'utilisation desdites salles.

Cette solution d'optimisation a déjà été mise en œuvre à l'école du CO de Saraine Ouest à la rentrée 2019-2020 ; elle le sera également à l'école du CO du Gibloux pour la rentrée 2022-2023.

❖ CO du Gibloux

Assainissement de l'aile 1983 et capacité d'accueil

Avant de lancer une étude préalable sur l'état des lieux des bâtiments de 1983 et d'examiner le potentiel de développement du site sous l'angle de la capacité d'accueil, le groupe de travail infrastructures procédera à un examen de l'évolution démographique des enfants en âge de scolarité au secondaire des bassins de recrutement actuels des écoles du CO du Gibloux et de Saraine Ouest (printemps 2022). La réponse à ces interrogations d'ordre stratégique permettra de fixer les axes de travail à court et moyen terme.

❖ CO de Marly

Assainissement et transformation du site

Conformément au crédit voté à l'occasion de l'assemblée des délégués de décembre 2021, les travaux sont prévus en « un seul chantier » divisé en deux étapes, à savoir l'aile de 1974 puis l'aile de 1978, ceci afin de limiter notamment les coûts de location des pavillons provisoires ainsi que de l'installation de chantier. Le chantier devrait débuter en mai 2023 et durer deux ans et demi.

Raccordement au CAD et assainissement (fourniture de l'énergie annoncée pour octobre 2023). Pour rappel les deux chaudières existantes de 2002 assurent la production de chaleur des bâtiments communaux de Marly Grand-Pré ainsi que du CO. Selon les informations du Groupe E, la fourniture de l'énergie est prévue en 2023.

Le projet est devisé à 450 kCHF (dont une participation communale de 50 kCHF), soit :

- 86.2 kCHF : contribution unique de raccordement de pour le CO ;
- 101.8 kCHF : coût des travaux pour l'enlèvement / démontage des chaudières, cheminées et des trois citernes existantes (CO et commune) de. Cette estimation comprend également les modifications et adaptations des installations de la chaufferie ainsi que la pose de deux échangeurs de chaleur (CO et commune) ;
- 262.0 kCHF : paiement par avance sur la durée du contrat de 20 ans pour l'utilisation du réseau basé sur la puissance de raccordement souscrite (300 kW).

Remplacement du mobilier des élèves (planifié pour 2025). Le mobilier en question comprend des pupitres et chaises élèves datant de 1974- et 1978

❖ CO de Pérolles

Remplacement du mobilier des élèves (planifié pour 2023)

Le remplacement du mobilier des élèves ainsi que des enseignants, comprenant des tables et chaises, datant pour une partie de 1984 et pour le reste de 1990 à 2000. Ce remplacement représente environ 540 pupitres et 540 chaises d'élèves ainsi que 26 bureaux pour les enseignants, pour un total estimé à 550kCHF. Selon l'usage, un appel d'offre sur invitation sera lancé au printemps 2023.

❖ CO de Saraine Ouest

Raccordement au CAD (fourniture de l'énergie annoncée pour l'automne 2023). Ce raccordement au réseau de chauffage à distance permettra de substituer l'installation de chauffage actuelle de l'école fonctionnant au gaz.

Le projet est devisé à 370 kCHF, soit :

- 86.2 kCHF : contribution unique de raccordement ;
- 21.8 kCHF : modification et adaptation des installations de la chaufferie ainsi que pose d'un échangeur de chaleur ;
- 262.0 kCHF : paiement par avance sur la durée du contrat de 20 ans pour l'utilisation du réseau basé sur la puissance de raccordement souscrite (300 kW).

Remplacement du tracteur multifonctions gazon et neige (planifié pour 2023). Le véhicule actuel, datant de 2008, sera remplacé par un tracteur multifonction avec cabine chauffée et fermée, une lame à neige de 160 cm, d'un aspirateur à gazon avec vidange en hauteur et en option une balayeuse et une saleuse.

■ **GENERAL ASSOCIATION**
« Evolution 2018 - 2021 »

L'analyse de l'évolution des charges durant la période 2018 - 2021 permet de faire les principaux constats suivants :

- **au 31 décembre 2021, l'endettement net a diminué de 6'074 kCHF** alors que les charges financières d'intérêts et d'amortissements ont augmenté de 19.3 kCHF ou + 0.8% pour la période 2018 - 2021 ;
- le volume des investissements nets s'est élevé à 2'777'077 kCHF pour les écoles de l'Association ;
- la croissance liée aux automatismes de l'indexation et des paliers, le financement des avances retraite, ainsi que l'ouverture de classes influencent directement les charges salariales des enseignants et les autres charges du personnel.

■ **En matière d'investissements 2023 - 2027**

Sans tenir compte des investissements inhérents à la construction de la nouvelle école du CO de Givisiez dont le crédit d'ouvrage devrait être voté en 2023 ainsi que ceux figurant au catalogue, les investissements bruts projetés devraient atteindre un volume de 23'287 kCHF au cours des cinq ans, dont 18'400 kCHF pour les travaux d'assainissement et développement du CO de Marly (2023 - 2027) et 2'467 kCHF dans le domaine de l'informatique.

❖ **CO de Givisiez et CO de Pérolles**

Selon le calendrier intentionnel, la mise à disposition des nouveaux locaux du **CO de Givisiez** est planifiée pour la rentrée scolaire 2026. Afin de permettre d'avoir une vue d'ensemble des coûts globaux de fonctionnement de ce nouveau CO et des conséquences sur le compte de résultats, le plan financier tient compte des nouvelles charges de fonctionnement seulement dès le 1^{er} janvier 2027, bien que le « basculement des élèves » de l'Association scolarisés en Ville de Fribourg devrait intervenir en août 2026. Il sied à relever à ce titre que les charges financières d'intérêts et d'amortissements n'influenceront significativement les charges globales de l'Association qu'au plus tôt dès 2027. L'endettement sera toutefois influencé avant cette date, en raison de l'acquisition des terrains à l'issue de la légalisation du PAD ainsi que du démarrage du chantier fin 2023.

S'agissant du **CO de Pérolles**, le plan financier tient compte d'une hypothèse de scolarisation des élèves du quartier de Pérolles au CO de Jolimont dès la rentrée en août 2026. Ce scénario prudent a également été appliqué au 1^{er} janvier 2027 (diminution du traitement des enseignants / diminution de l'écolage facturé à la Ville de Fribourg).

■ **Résultats de la planification financière**

Le plan financier n'est pas une copie conforme de ce que seront les futurs budgets !

Il donne un aperçu dynamique de l'évolution probable des dépenses de fonctionnement. Il est nécessaire de prendre des hypothèses que l'on va modifier au fur et à mesure de l'évolution afin de mettre en évidence une tendance.

■ **Evolution prévisible de l'excédent de charges, selon plan financier 2023 - 2027**

Année	Budget en kCHF	Plan financier en kCHF	Evolution en %
2022	33'427.8	31'011.8	
2023	-	29'616.5	-4.50%
2024	-	30'611.7	+ 3.36%
2025	-	30'886.4	+ 0.90%
2026	-	30'639.5	- 0.64%
2027	-	34'156.7	+ 11.30%

Avry-sur-Matran, le 25 mars 2022

Résultat du plan financier

						Période de planification					Remarques
	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022	2023	2024	2025	2026	2027	
Nbre d'élèves de l'Association	2'900	2'883	2'929	2'933	2'970	2'955	2'960	2'965	2'985	2'985	
1.1. Ecoles de l'Association	18'837'628	19'507'102	19'284'317	19'725'220	21'218'570	20'922'370	20'767'690	20'976'670	21'298'904	22'261'941	charges & produits apurés
Nbre d'élèves	1'976	1'969	1'970	1'957	1'985	1'970	1'965	1'965	1'990	1'985	
CO GIBLOUX	4'019'015	4'351'634	4'281'072	4'423'425	4'765'700	4'751'010	4'658'070	4'510'640	4'528'520	4'521'470	
CO MARLY	5'062'590	5'220'360	5'126'247	5'234'730	5'612'020	5'528'340	5'573'040	5'688'830	5'763'694	6'581'611	dès 2027, impact frais financiers CO de Marly
CO PEROLLES	3'891'396	3'875'806	3'717'590	3'713'182	4'127'800	4'095'490	4'050'260	4'187'200	4'369'380	4'484'290	
CO OUEST	5'864'627	6'059'302	6'159'409	6'353'882	6'713'050	6'547'530	6'486'320	6'590'000	6'637'310	6'674'570	
Ecoles de l'Association (excédent de charge avant apurements)	18'841'594	19'542'102	19'284'317	19'597'620	22'839'620	20'794'770	20'640'090	20'849'070	21'171'304	22'134'341	contrôle
Excédent de charges apurés	18'837'628	19'507'102	19'284'317	19'725'220	21'218'570	20'922'370	20'767'690	20'976'670	21'298'904	22'261'941	
Apurements	3'965	35'000	-	-127'600	1'621'050	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	-127'600	- 2022, réforme CPPEF
1.2. CO de Givisiez									625'000	8'398'500	Hypothèse d'un basculement des élèves en 08.2026 / frais financiers à 100% dès 1.1.2027
Nbre d'élèves										740	incl. Villarepos (anc. au CO Domdidier)
2. Ville de Fribourg :	8'257'955	8'369'862	7'793'687	8'648'692	9'020'000	8'911'475	8'992'825	9'057'000	8'544'825	2'803'100	- inclus frais de transport;
Nbre d'élèves	924	914	959	976	985	985	995	1'000	995	260	- échéance convention au 31.12.2022;
Apurements			-	-	795'000	-	-	-	-		- en 2022, réforme CPPEF (795 kCHF)
3. Frais payés à d'autres écoles	20'860	10'600	12'240	11'440	15'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	
4. OSP	99'180	105'718	105'675	99'981	103'100	104'131	105'172	106'224	107'286	108'359	
5. Frais administratifs	407'654	404'377	466'814	508'079	655'080	663'375	731'100	731'100	723'401	570'000	dès 2023 inclus intérêts terrains Givisiez
6. Autres frais	1'000'047	68	42	-	578'800	476	424	873	531	296	CPPEF, en 2018 constitution provision, en 2022 pmt
TOTAL DES CHARGES	28'623'324	28'397'728	27'662'775	28'993'411	31'590'550	30'621'827	30'617'211	30'891'867	30'694'948	34'162'196	
TOTAL DES PRODUITS	505'590	6'427	31'475	422'211	578'800	1'005'300	5'500	5'500	5'500	5'500	en 2018 dissolution provision arrêt TF, en 2022 CPPEF
Excédent de charges (après apurements)	28'117'734	28'391'300	27'631'300	28'571'200	31'011'750	29'616'527	30'611'711	30'886'367	30'689'448	34'156'696	

Croissance de l'excédent de charge en %

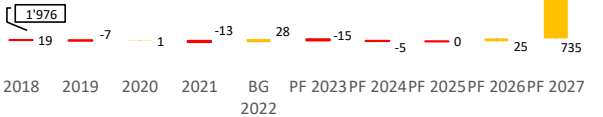
2.06% 0.97% -2.68% 3.40% 8.54% -4.50% 3.36% 0.90% -0.64% 11.30%

Résultat du plan financier

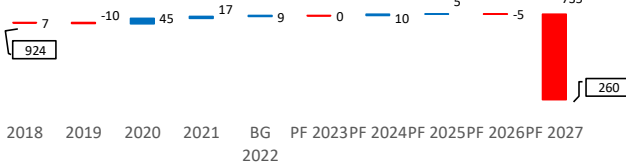
Indicateurs de situation financière

Variation du nombre d'élèves de l'Association

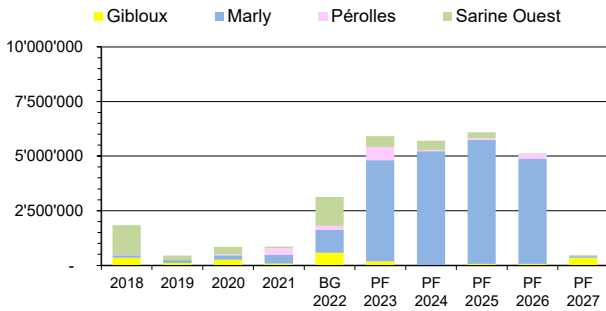
dans les écoles de l'Association



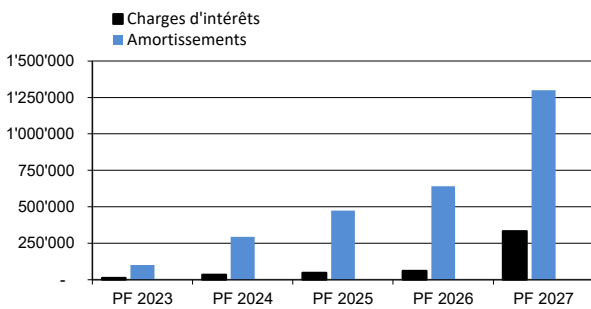
dans les écoles de la Ville



Investissements bruts réalisés et/ou planifiés



Prévisions des charges nouveaux investissements



Commentaire:

S'agissant du graphique des frais financiers, le taux d'intérêt appliqué notamment pour d'éventuels renouvellement d'emprunts qui arriveront à échéance durant la période de planification est de 1.5 %.

Synthèse des charges par nature de l'Association

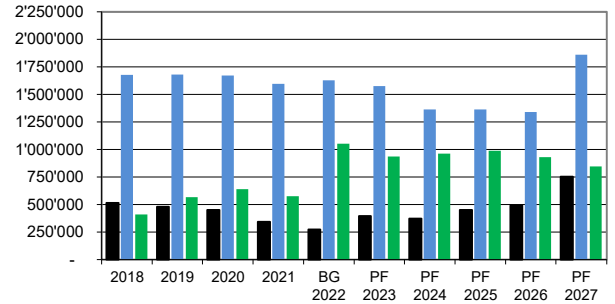
BG 2022

- Ecoles de l'Association
- Ville de Fribourg
- Frais payés à d'autres écoles
- OSP
- Frais administratifs



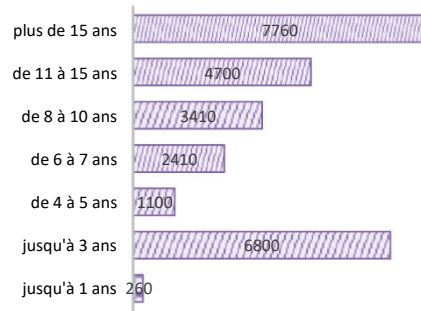
Frais financiers

- Intérêts des dettes
- Amortissements bâtiments
- Amortissement mobilier / informatique



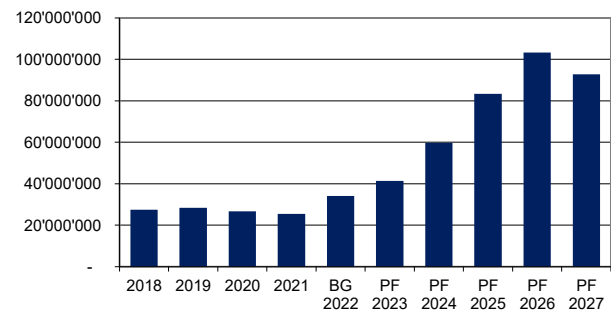
Emprunts selon durée de l'échéance résiduelle en kCHF

état 12.2021



Evolution de l'endettement en CHF (au 31.12)

limite d'endettement selon art. 33 al. 1 statuts 100 mio



ECOLES DE L'ASSOCIATION

						Période de planification						
Aperçu des charges par nature		Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022	2023	2024	2025	2026	2027	Remarques
Fonctionnement	Nbre d'élèves physiques	1'976	1'969	1'970	1'957	1'985	1'970	1'965	1'965	1'990	1'985	sans élèves hors cercle & 10e linguistique
	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification											
	Charges de personnel	14'330'156	14'534'012	14'515'951	14'984'087	15'331'900	15'118'300	15'151'900	15'301'600	15'695'600	14'973'700	
	Charges salariales des enseignants	○ 12'169'255	12'335'650	12'247'863	12'611'192	13'214'400	12'969'000	12'981'000	13'109'000	13'481'000	12'737'000	2022, réforme CPPEF / 2027 sans élèves quartier de Pérolles
	Autres charges du personnel	○ 2'160'902	2'198'363	2'268'089	2'372'895	2'117'500	2'149'300	2'170'900	2'192'600	2'214'600	2'236'700	dès 2021, personnel auxiliaire (TSS, AES, etc)
	Enseignement et Formation	2'875'508	2'935'648	2'591'868	2'435'879	3'206'470	3'380'000	3'401'000	3'410'000	3'461'000	3'382'000	
	Administration scolaire	115'450	88'114	157'336	156'553	187'000	188'000	188'000	188'000	188'000	188'000	
	Frais de location	115'080	121'720	138'982	145'878	254'200	393'000	398'000	400'000	405'000	405'000	natation dès 08.2020, COGI / COSO et 08.2022, COPE / COMA
	Frais de transport	1'215'526	1'281'984	1'262'296	1'233'758	1'293'600	1'330'000	1'348'000	1'352'000	1'374'000	1'388'000	dès 2018 transports scolaires 100% communes
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement	731'010	754'340	616'106	629'980	856'770	856'000	854'000	857'000	871'000	812'000	
	Manifestations culturelles et semaines thématiques	698'442	689'490	417'148	269'710	614'900	613'000	613'000	613'000	623'000	589'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)	3'648'090	3'980'325	3'986'441	3'770'424	4'421'600	4'182'070	3'888'390	3'979'090	3'931'461	4'637'751	
	Frais financiers	2'602'146	2'724'624	2'758'321	2'512'061	2'949'900	2'905'070	2'697'850	2'802'750	2'759'060	3'458'660	
	Intérêts et frais bancaire	c 514'888	479'612	449'778	342'750	272'200	395'270	372'750	451'550	489'660	752'760	
	Amortissements bâtiments	c 1'676'957	1'679'283	1'669'967	1'593'800	1'625'550	1'573'334	1'362'975	1'362'975	1'338'589	1'859'930	
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c 410'301	565'729	638'575	575'511	1'052'150	936'466	962'125	988'225	930'811	845'970	
	Autres frais des infrastructures	1'045'944	1'255'701	1'228'121	1'258'363	1'471'700	1'277'000	1'190'540	1'176'340	1'172'401	1'179'091	
	Frais de chauffage et électricité	c ○ 427'135	529'501	443'643	491'114	517'400	527'000	440'540	426'340	422'401	429'091	
	Entretien et rénovation des bâtiments	c ○ 618'809	726'200	784'478	767'248	954'300	750'000	750'000	750'000	750'000	750'000	
	Apurements charges	○ 3'965	35'000	-	-	1'621'050	-	-	-	-	-	
	TOTAL DES CHARGES	20'857'720	21'484'986	21'094'261	21'190'389	24'581'020	22'680'370	22'441'290	22'690'690	23'088'061	22'993'451	
	Produits par nature y compris produits induits											
	Revenus des infrastructures	c ○ 108'340	111'419	82'610	87'050	97'750	101'000	101'000	101'000	101'000	101'000	
Ecologie facturé à la Ville	883'022	840'754	894'317	904'064	985'000	947'000	921'600	961'200	1'030'500	-	2022, réforme CPPEF / 2027 sans élèves quartier de Pérolles	
Ecologie et taxes facturées aux élèves	721'260	723'115	567'336	279'694	499'000	500'000	500'000	500'000	505'000	477'000		
Recettes diverses	303'505	267'596	265'681	194'361	159'650	210'000	151'000	151'820	152'656	153'510		
Apurements produits	○ -	-	-	127'600	-	127'600	127'600	127'600	127'600	127'600	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS	2'016'126	1'942'883	1'809'943	1'592'770	1'741'400	1'885'600	1'801'200	1'841'620	1'916'756	859'110		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES	18'841'594	19'542'102	19'284'317	19'597'620	22'839'620	20'794'770	20'640'090	20'849'070	21'171'304	22'134'341		
Investissements	Investissements											
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés	1'836'409	452'920	845'355	854'809	3'125'000	5'913'000	5'700'000	6'088'000	5'122'000	464'000	
	Subventions et/ou participations	-579'069	-397'152	-	-236'195	-155'000	-50'000	-	-	-500'000	-550'000	
	Total des investissements nets	1'257'340	55'768	845'355	618'613	2'970'000	5'863'000	5'700'000	6'088'000	4'622'000	-86'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements											
	Amortissements						100'200	294'300	473'500	641'400	1'298'900	dès 2027 frais financiers (assainissement / transformation COMA)
Charges d'intérêts						13'000	33'200	47'000	60'100	333'200		
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits						113'200	327'500	520'500	701'500	1'632'100		

○=> apurements / c => charges/produits induits

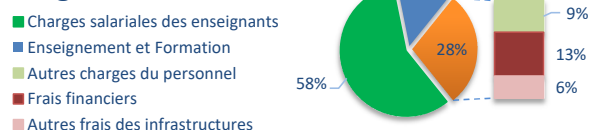
Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	2.60%	2.86%	-1.66%	0.46%	8.35%	-1.22%	-1.05%	1.11%	1.75%	-0.41%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-0.44%	-3.63%	-6.84%	-19.05%	18.85%	0.95%	-4.80%	2.42%	4.38%	-59.11%	

Ecoles de l'Association

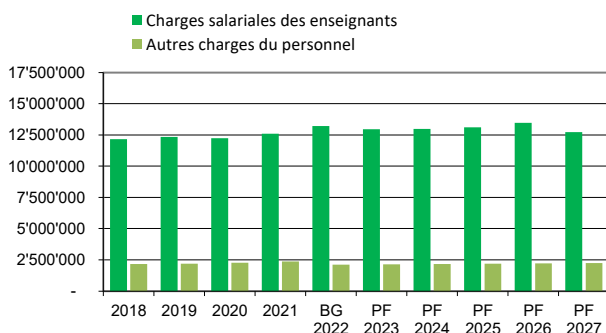
Aperçu des charges par nature

Charges par nature des écoles de l'Association

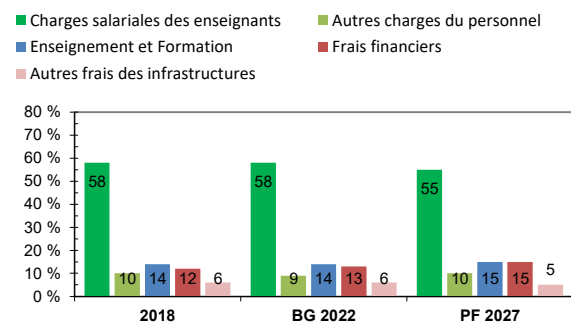
Budget 2022



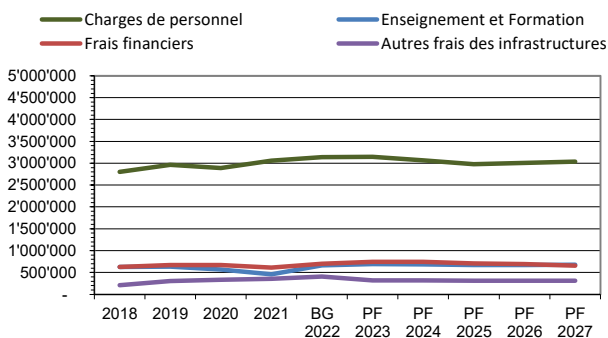
Ecoles de l'Association - charges de personnel



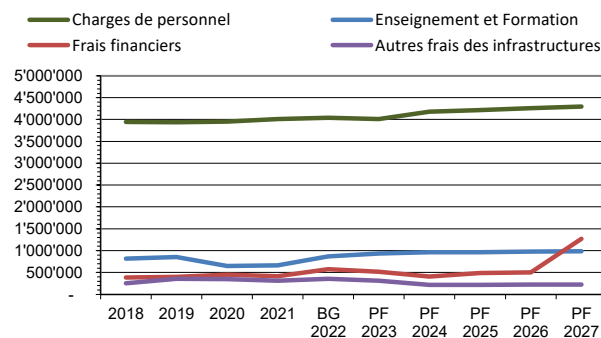
Ecoles de l'Association - charges par nature parts en %



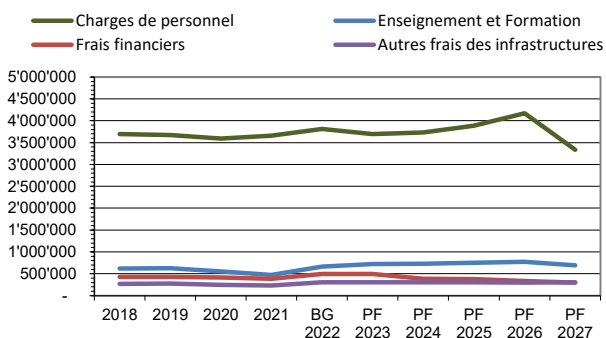
CO du Gibloux - charges par nature



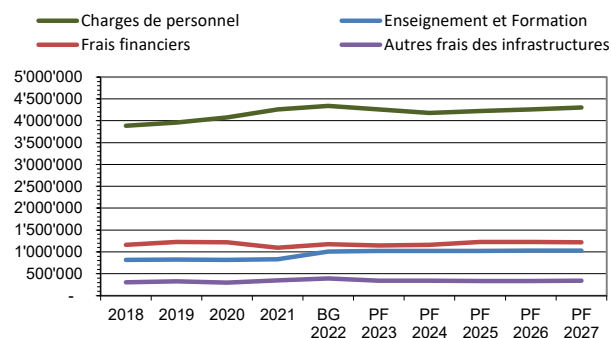
CO de Marly - charges par nature



CO de Péroilles - charges par nature



CO de Sarine Ouest - charges par nature



Commentaire:

L'entrée en vigueur des effets financiers de la nouvelle Loi scolaire au 1.1.1.2016 (passage de la participation aux frais de traitement du personnel enseignants de 30% à 50%), influence directement notre participation aux charges salariales des enseignants.

Le nouveau plan de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat est applicable dès le 1er janvier 2022.

En 2022, le montant unique de la part des mesures transitoires relatives au corps enseignant des écoles de l'Association représente une dépense de 1.6 mio à charge de l'exercice 2022.

- CO DU GIBLOUX -

						Période de planification					Remarques		
						2023	2024	2025	2026	2027			
						Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022			
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification		409	402	392	406	419	425	410	405	405	405	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel		2'807'137	2'959'657	2'889'389	3'054'851	3'137'300	3'152'100	3'064'700	2'975'300	3'004'000	3'032'700	
	Charges salariales des enseignants	○	2'360'362	2'497'959	2'421'928	2'551'092	2'687'000	2'695'000	2'603'000	2'509'000	2'533'000	2'557'000	2022, réforme CPPEF
	Autres charges du personnel	○	446'776	461'698	467'461	503'759	450'300	457'100	461'700	466'300	471'000	475'700	dès 2021, personnel auxiliaire (TSS, AES, etc)
	Enseignement et Formation		626'943	634'836	566'183	463'301	665'300	698'000	687'000	672'000	673'000	675'000	
	Administration scolaire		18'683	18'420	28'023	32'671	40'800	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires
	Frais de location		2'500	2'500	14'666	25'843	28'500	32'000	32'000	28'000	28'000	28'000	dès la rentrée 08.2020, hres de natation
	Frais de transport		307'115	309'684	280'757	247'466	259'600	285'000	286'000	279'000	280'000	282'000	fin trspts scolaire 08.2020, dès 08.2021 courses piscine
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement		164'727	150'175	140'236	130'286	192'200	195'000	188'000	186'000	186'000	186'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques		133'919	154'056	102'500	27'035	144'200	146'000	141'000	139'000	139'000	139'000	
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)		839'246	970'532	1'002'569	969'631	1'112'950	1'061'910	1'063'370	1'019'340	1'007'520	969'770	
	Frais financiers		623'262	669'919	671'446	611'666	701'650	744'910	744'570	709'340	695'820	656'370	
	Intérêts et frais bancaire	c	132'217	122'018	109'030	79'400	62'750	91'210	82'670	98'440	105'220	105'970	
	Amortissements bâtiments	c	410'901	409'328	409'233	397'430	398'900	405'750	405'750	405'750	405'750	405'750	durée résiduelle au 31.12.2021 >>> 12 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c	80'144	138'573	153'184	134'836	240'000	247'950	256'150	205'150	184'850	144'650	
	Autres frais des infrastructures		215'985	300'613	331'122	357'965	411'300	317'000	318'800	310'000	311'700	313'400	
	Frais de chauffage et électricité	c ○	97'109	112'230	103'029	115'149	116'500	117'000	118'800	110'000	111'700	113'400	2019 - 2024 contrat Energo
	Entretien et rénovation des bâtiments	c ○	118'876	188'383	228'093	242'817	294'800	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	
	Apurements charges	○	-	-	-	-	329'950	-	-	-	-	-	
	TOTAL DES CHARGES		4'273'327	4'565'024	4'458'141	4'487'784	5'245'500	4'912'010	4'815'070	4'666'640	4'684'520	4'677'470	
Produits par nature y compris produits induits													
Revenus des infrastructures	c ○	26'013	27'022	20'225	19'520	18'800	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000		
Ecolage et taxes facturées aux élèves		140'942	145'676	117'928	25'051	111'000	111'000	107'000	106'000	106'000	106'000		
Recettes diverses	○	87'357	40'693	38'915	19'788	20'050	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000		
Apurements produits	○	-	-	-	17'100	-	17'100	17'100	17'100	17'100	17'100	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS		254'312	213'391	177'068	81'459	149'850	178'100	174'100	173'100	173'100	173'100		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES		4'019'015	4'351'634	4'281'072	4'406'325	5'095'650	4'733'910	4'640'970	4'493'540	4'511'420	4'504'370		
Investissements	Investissements												
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés		342'508	107'827	260'075	75'291	575'000	190'000	-	67'000	65'000	338'000	
	Subventions et/ou participations		-	-	-	-	-40'000						
	Total des investissements nets		342'508	107'827	260'075	75'291	535'000	190'000	-	67'000	65'000	338'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements												
	Amortissements						21'500	43'000	51'400	67'900	118'300		
Charges d'intérêts						1'400	2'900	3'400	4'300	7'400			
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-			
Total revenus et charges induits						22'900	45'900	54'800	72'200	125'700			

○=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	0.00%	6.83%	-2.34%	0.66%	9.53%	-0.07%	-1.97%	-3.08%	0.38%	-0.15%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	-4.54%	-16.09%	-17.02%	-63.65%	132.84%	7.44%	-2.48%	-0.64%	0.00%	0.00%	

Programme des investissements

- CO du Gibloux -

En milliers de francs

1) N°	Projets	Brut	2) Subv./ partic.	Net	Budget 2023			Année 1 2023			Année 2 2024			Année 3 2025			Année 4 2026			Année 5 2027			Commentaires					
					Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)		Int. 4)	Ind 5)			
1	Informatique (ordinateurs, beamer, etc)	600		600	130	16	1		130	16	1		33	2		67	41	2		65	57	3		338	108	6		Amortissements 4%
2	Concept centre d'orientation 4.0	60		60	60	5	0		60	5	0		11	1			11	1			11	1			11	1		
3																												
4																												
5																												
Total invest. / coûts induits		660		660	190	22	1		190	22	1		43	3		67	51	3		65	68	4		338	118	7		

1) Les projets acceptés en assemblée doivent être désignés par un *.

2) La dépense brute de chaque projet figure à la première ligne, et les subventions et participations à la seconde (précédées du signe -); ces deux données sont ensuite ventilées dans les années d'exécution en tenant compte du fait que le versement des subventions/participations intervient après le paiement de l'investissement.

3) Amortissements

4) Intérêts sur emprunt initial => 1.5 %

5) Ind = charges (+) ou revenus (-) induits, sans les charges financières; exemples: conciergerie, chauffage de nouveaux immeubles.
La mention des ventes doit être précédée du signe "moins".

Catalogue des investissements

(charges induites non incluses dans le plan financier)

En milliers de francs

	Projets	Brut	2) Subv./ partic.	Net	Estimations			Année 1			Année 2			Année 3			Année 4			Année 5			Commentaires						
					Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)		Int. 4)	Ind 5)				
1	Assainissement bât. 83 & capacité d'accueil																											selon résultats étude démographique en 2022	
2	Rénovation des cuisines 2003																											selon planification	
3	Place de parc 3'283 m ² échéance bail 10.03.2025																											assainissement bât. 83 Terrain ZIG, au bénéfice d'un droit de préemption	
4	Réalisation d'une place de sport 2'500 à 3'00 m ²																											Prolongation de la place de parc	
5																													
Total invest. / coûts induits																													

- CO DE MARLY -

						Période de planification					Remarques						
						2023	2024	2025	2026	2027							
						Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022							
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification						538	531	531	522	540	530	545	540	560	550	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel						3'940'938	3'940'113	3'955'149	4'012'996	4'042'500	4'012'500	4'176'200	4'216'000	4'256'800	4'297'700	
		Charges salariales des enseignants	○	3'349'619	3'338'593	3'315'951	3'368'522	3'481'400	3'443'000	3'601'000	3'635'000	3'670'000	3'705'000	2022, réforme CPPEF			
		Autres charges du personnel	○	591'319	601'520	639'198	644'473	561'100	569'500	575'200	581'000	586'800	592'700	dès 2021, personnel auxiliaire (TSS, AES, etc)			
		Enseignement et Formation		815'078	850'565	654'371	666'080	868'720	937'000	961'000	961'000	984'000	982'000				
		Administration scolaire		27'940	26'876	35'826	43'393	49'700	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires			
		Frais de location		111'680	118'320	111'040	89'509	153'000	224'000	229'000	229'000	229'000	229'000	salles de sport communale / dès 08.2022, hres de natation			
		Frais de transport	○	305'458	313'504	314'610	303'215	318'800	322'000	331'000	335'000	345'000	349'000				
		Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement	○	163'269	194'492	148'301	166'714	178'320	175'000	180'000	178'000	185'000	182'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat			
		Manifestations culturelles et semaines thématiques		206'731	197'374	44'594	63'249	168'900	166'000	171'000	169'000	175'000	172'000				
		Infrastructures (bâtiments et mobilier)		645'761	755'069	797'137	729'741	936'700	830'840	632'840	708'650	725'551	1'503'421				
		Frais financiers		389'366	397'188	450'775	415'743	577'500	515'840	409'800	485'610	501'050	1'277'430				
		Intérêts et frais bancaire	c	36'001	28'362	20'860	33'150	27'250	43'140	44'700	58'510	68'950	335'730				
		Amortissements bâtiments	c	247'634	247'633	251'622	238'617	251'250	199'609	122'385	122'385	122'385	650'385	durée résiduelle au 31.12.2021 >>> 2e étape 2 ans / 3e 12 ans			
		Amortissements matériel, mobilier et informatique	c	105'732	121'193	178'293	143'976	299'000	273'091	242'715	304'715	309'715	291'315				
		Autres frais des infrastructures		256'395	357'881	346'362	313'998	359'200	315'000	223'040	223'040	224'501	225'991				
		Frais de chauffage et électricité	c ○	120'453	182'425	144'826	154'236	165'900	165'000	73'040	73'040	74'501	75'991	2019 - 2024 contrat d'optimisation Energo, dès 2024 CAD			
		Entretien et rénovation des bâtiments	c ○	135'942	175'456	201'536	159'762	193'300	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000				
		Apurements charges	○	-	-	-	-	652'650	-	-	-	-	-				
		TOTAL DES CHARGES		5'401'777	5'545'747	5'406'657	5'408'817	6'500'570	5'780'340	5'770'040	5'885'650	5'966'351	6'783'121				
	Produits par nature y compris produits induits																
	Revenus des infrastructures	c ○	1'400	-	400	5'700	6'300	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000					
	Ecolage et taxes facturées aux élèves		218'185	194'939	132'183	62'060	146'300	146'000	150'000	149'000	154'000	152'000					
	Recettes diverses	○	119'601	130'447	147'827	106'326	83'300	100'000	41'000	41'820	42'656	43'510	plus de fourniture d'énergie à la Commune dès 2024				
	Apurements produits	○	-	-	-	46'000	-	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)				
	TOTAL DES PRODUITS		339'186	325'386	280'410	220'086	235'900	298'000	243'000	242'820	248'656	247'510					
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES		5'062'590	5'220'360	5'126'247	5'188'730	6'264'670	5'482'340	5'527'040	5'642'830	5'717'694	6'535'611					
Investissements	Investissements																
		Investissements bruts réalisés et/ou planifiés		116'957	133'667	198'257	422'376	1'044'500	4'619'000	5'222'000	5'684'000	4'826'000	84'000				
		Subventions et/ou participations		-	-	-	-	-	-50'000	-	-500'000	-550'000					
		Total des investissements nets		116'957	133'667	198'257	422'376	1'044'500	4'569'000	5'222'000	5'684'000	4'326'000	-466'000				
		Prévisions des charges nouveaux investissements															
		Amortissements							31'100	90'000	163'500	243'800	816'800				
	Charges d'intérêts							4'300	10'200	17'400	25'300	293'100					
	Charges induites (+) Produits induits (-)							-	-	-	-	-					
	Total revenus et charges induits							35'400	100'200	180'900	269'100	1'109'900					

○=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	2.99%	2.67%	-2.51%	0.04%	8.12%	-1.16%	-0.18%	2.00%	1.37%	13.69%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	0.03%	-4.07%	-13.82%	-37.92%	35.51%	6.82%	-21.83%	-0.09%	2.97%	-0.57%	

Programme des investissements

- CO de Marly -

En milliers de francs

N°	Projets	Brut	Subv./ partic. ²⁾	Net	Budget 2023			Année 1 2023			Année 2 2024			Année 3 2025			Année 4 2026			Année 5 2027			Commentaires							
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾					
1	Informatique	775				21	1			21	1			70	4			113	7			151	9			183	11			> 360 kCHF voté en 12.21
	(ordinateurs, beamer, etc)			775	169					169				222				124				176				84				amortissement 4%
2	Assainissement / transf.	19'450																							528	264			CR voté 12.2021	
	Crédit d'ouvrage		-1'050	18'400	4'000					4'000				5'000				5'000				3'900				-550				amortissement 3% dès 27
3	Raccordement au CAD	450				10	3			10	3				20	6			20	6			20	6		20	6			amortissement 5%
	(mise hors service chaudières)		-50	400	400					400																				(durée du contrat)
4	Renouvellement mobilier	500																25	4			50	8			50	8			CR à voter en 2024
	élèves (74/78)			500										500																
5	Aménagements extérieurs	250																				13	2			25	4			CR voté en 12.2019
	(Street Workout)			250																		250								(travaux reportés)
6	Concept centre	60																				5	1			11	1			CR à voter en 2024
	d'orientation 4.0			60										60								11	1			11	1			
Total invest. / coûts induits		21'485	-1'100	20'385	4'569	31	4			4'569	31	4		5'222	90	10		5'684	164	17		4'326	244	25		-466	817	293		

1) Les projets acceptés en assemblée doivent être désignés par un *.

2) La dépense brute de chaque projet figure à la première ligne, et les subventions et participations à la seconde (précédées du signe -); ces deux données sont ensuite ventilées dans les années d'exécution en tenant compte du fait que le versement des subventions/participations intervient après le paiement de l'investissement.

3) Amortissements

4) Intérêts sur emprunt initial => 1.5 %

5) Ind = charges (+) ou revenus (-) induits, sans les charges financières; exemples: conciergerie, chauffage de nouveaux immeubles.

La mention des ventes doit être précédée du signe "moins".

Catalogue des investissements

En milliers de francs

(charges induites non incluses dans le plan financier)

N°	Projets	Brut	Subv./ partic. ²⁾	Net	Estimations			Année 1			Année 2			Année 3			Année 4			Année 5			Commentaires								
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾						
1																															
2																															
3																															
4																															
5																															
6																															
Total invest. / coûts induits																															

- CO DE PEROLLES -

							Période de planification						
		Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022	2023	2024	2025	2026	2027	Remarques	
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification	424	419	414	419	405	405	405	415	420	425	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)	
	Charges de personnel	3'694'929	3'673'809	3'591'421	3'656'166	3'811'600	3'692'800	3'729'600	3'888'400	4'172'300	3'340'200		
	Charges salariales des enseignants	3'120'533	3'091'922	3'003'690	3'039'302	3'244'300	3'117'000	3'148'000	3'301'000	3'579'000	2'741'000	2022, réforme CPPEF	
	Autres charges du personnel	574'397	581'887	587'731	616'864	567'300	575'800	581'600	587'400	593'300	599'200	dès 2021, personnel auxiliaire (TSS, AES, etc)	
	Enseignement et Formation	615'818	625'421	554'101	473'641	666'350	723'000	731'000	753'000	776'000	694'000		
	Administration scolaire	26'503	27'948	25'102	19'749	29'900	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000		
	Frais de location	900	900	900	1'593	40'300	97'000	97'000	103'000	108'000	108'000	dès la rentrée 08.2022, hrs de natation	
	Frais de transport	229'264	236'313	229'777	225'597	245'700	239'000	244'000	249'000	256'000	261'000		
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement	210'383	217'021	174'823	160'555	225'650	230'000	232'000	239'000	246'000	190'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat	
	Manifestations culturelles et semaines thématiques	148'768	143'239	123'500	66'148	124'800	127'000	128'000	132'000	136'000	105'000		
	Infrastructures (bâtiments et mobilier)	695'456	700'849	663'096	620'116	797'650	803'690	689'260	687'000	631'580	604'090		
	Frais financiers	425'612	427'786	415'108	385'038	494'350	498'690	382'360	378'200	331'580	302'290		
	Intérêts et frais bancaire	c 36'020	31'849	30'013	33'150	23'500	42'390	43'060	50'500	54'980	55'490		
	Amortissements bâtiments	c 291'303	295'203	282'143	245'998	262'850	255'422	122'286	122'286	97'900	91'241	durée résiduelle salle sport au 31.12.2021 >>> 2 ans	
	Amortissements matériel, mobilier et informatique	c 98'289	100'734	102'952	105'890	208'000	200'878	217'014	205'414	178'700	155'559		
	Autres frais des infrastructures	269'844	273'063	247'989	235'078	303'300	305'000	306'900	308'800	300'000	301'800		
	Frais de chauffage et électricité	c 99'814	123'214	99'942	111'355	118'000	125'000	126'900	128'800	120'000	121'800	2019 - 2024 contrat d'optimisation Energo	
	Entretien et rénovation des bâtiments	c 170'030	149'849	148'046	123'723	185'300	180'000	180'000	180'000	180'000	180'000		
	Apurements charges	0	-	-	-	319'450	-	-	-	-	-		
	TOTAL DES CHARGES		5'006'203	5'000'079	4'808'619	4'749'923	5'595'050	5'219'490	5'149'860	5'328'400	5'579'880	4'638'290	
Investissements	Produits par nature y compris produits induits												
	Revenus des infrastructures	c 42'280	41'256	25'520	27'790	34'700	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000		
	Ecolage facturé à la Ville	883'022	840'754	894'317	904'064	985'000	947'000	921'600	961'200	1'030'500	-	2022, réforme CPPEF, sans quartier de Pérolles dès 08.2026	
	Ecolage et taxes facturées aux élèves	152'568	180'410	130'287	65'137	100'600	102'000	103'000	105'000	105'000	79'000		
	Recettes diverses	36'937	61'853	40'905	39'749	27'500	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000		
	Apurements produits	0	-	-	53'000	-	53'000	53'000	53'000	53'000	53'000	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
	TOTAL DES PRODUITS		1'114'807	1'124'273	1'091'029	1'089'741	1'147'800	1'177'000	1'152'600	1'194'200	1'263'500	207'000	
	EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES		3'891'396	3'875'806	3'717'590	3'660'182	4'447'250	4'042'490	3'997'260	4'134'200	4'316'380	4'431'290	
Investissements													
Investissements bruts réalisés et/ou planifiés	19'655	7'377	51'021	281'339	195'000	602'000	55'000	74'000	196'000	-			
Subventions et/ou participations	-	-397'152	-	-	-	-	-	-	-	-			
Total des investissements nets		19'655	-389'775	51'021	281'339	195'000	602'000	55'000	74'000	196'000	-		
Prévisions des charges nouveaux investissements													
Amortissements						34'000	74'900	91'000	124'800	149'300			
Charges d'intérêts						4'500	9'400	10'400	12'400	13'900			
Charges induites (+) Produits induits (-)						-	-	-	-	-			
Total revenus et charges induits						38'500	84'300	101'400	137'200	163'200			

0=> apurements / c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)											
=> des charges de fonctionnement nettes	0.72%	-0.12%	-3.83%	-1.22%	11.07%	-1.06%	-1.33%	3.47%	4.72%	-16.87%	
=> des recettes de fonctionnement nettes	3.80%	0.85%	-2.96%	-4.98%	10.71%	-2.07%	-2.17%	3.78%	6.07%	-87.28%	

Programme des investissements

- CO de Péroilles -

En milliers de francs

1) N°	Projets	Brut	2) Subv./ partic.	Net	Budget 2023			Année 1 2023			Année 2 2024			Année 3 2025			Année 4 2026			Année 5 2027			Commentaires					
					Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)		Int. 4)	Ind 5)			
1	Informatique (ordinateurs, beamer, etc)	377		377	52	7	0		52	7	0		55	20	1		74	36	2		196	70	4		94	6		Amortissements 4%
2	Mobilier élèves/enseignants (1984)	550		550	550	28	4		550	28	4			55	8			55	8			55	8		55	8		Amortissements 10%
3																												
4																												
5																												
Total invest. / coûts induits		927		927	602	34	5		602	34	5		55	75	9		74	91	10		196	125	12		149	14		

1) Les projets acceptés en assemblée doivent être désignés par un *.

2) La dépense brute de chaque projet figure à la première ligne, et les subventions et participations à la seconde (précédées du signe -); ces deux données sont ensuite ventilées dans les années d'exécution en tenant compte du fait que le versement des subventions/participations intervient après le paiement de l'investissement.

3) Amortissements

4) Intérêts sur emprunt initial => 1.5 %

5) Ind = charges (+) ou revenus (-) induits, sans les charges financières; exemples: conciergerie, chauffage de nouveaux immeubles.
La mention des ventes doit être précédée du signe "moins".

Catalogue des investissements

(charges induites non incluses dans le plan financier)

En milliers de francs

	Projets	Brut	2) Subv./ partic.	Net	Estimations			Année 1			Année 2			Année 3			Année 4			Année 5			Commentaires					
					Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)	Int. 4)	Ind 5)	Inv.	A 3)		Int. 4)	Ind 5)			
1	Amélioration éclairage technologie LED																											
2	Rénovation place de basket extérieur																											selon état étanchéité salles de sport
3	Concept centre d'orientation 4.0	60		60	60	11	1																					
4																												
5																												
Total invest. / coûts induits		60		60	60	11	1																					

- CO DE SARINE OUEST -

						Période de planification					Remarques						
						2023	2024	2025	2026	2027							
						Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2022							
Fonctionnement	Charges par nature y compris charges induites pour la période de planification						605	617	633	610	621	610	605	605	605	605	nbre d'élèves physiques (sans hors cercle & 10e linguistique)
	Charges de personnel						3'887'152	3'960'434	4'079'992	4'260'075	4'340'500	4'260'900	4'181'400	4'221'900	4'262'500	4'303'100	
	Charges salariales des enseignants						3'338'742	3'407'176	3'506'293	3'652'276	3'801'700	3'714'000	3'629'000	3'664'000	3'699'000	3'734'000	2022, réforme CPPEF
	Autres charges du personnel						548'410	553'258	573'699	607'799	538'800	546'900	552'400	557'900	563'500	569'100	dès 2021, personnel auxiliaire (TSS, AES, etc)
	Enseignement et Formation						817'670	824'827	817'213	832'856	1'006'100	1'022'000	1'022'000	1'024'000	1'028'000	1'031'000	
	Administration scolaire						42'325	14'869	68'386	60'740	66'600	68'000	68'000	68'000	68'000	68'000	dès 2021, subventionnement cantines scolaires
	Frais de location						-	-	12'376	28'933	32'400	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	dès la rentrée 08.2020, hres de natation
	Frais de transport						373'689	422'483	437'152	457'480	469'500	484'000	487'000	489'000	493'000	496'000	dès 2018 TS 100% communes
	Matériel scolaire des élèves et mat. d'enseignement						192'632	192'653	152'747	172'425	260'600	256'000	254'000	254'000	254'000	254'000	dès 08.2020, fourniture par l'Etat
	Manifestations culturelles et semaines thématiques						209'024	194'822	146'553	113'278	177'000	174'000	173'000	173'000	173'000	173'000	
	Infrastructures (bâtimens et mobilier)						1'467'626	1'553'875	1'523'639	1'450'935	1'574'300	1'485'630	1'502'920	1'564'100	1'566'810	1'560'470	
	Frais financiers						1'163'906	1'229'731	1'220'991	1'099'614	1'176'400	1'145'630	1'161'120	1'229'600	1'230'610	1'222'570	
	Intérêts et frais bancaire c						310'651	297'383	289'875	197'050	158'700	218'530	202'320	244'100	260'510	255'570	
	Amortissements bâtimens c						727'120	727'120	726'970	711'756	712'550	712'554	712'554	712'554	712'554	712'554	durée résiduelle au 31.12.2021 >>> 19 ans
	Amortissements matériel, mobilier et informatique c						126'135	205'228	204'146	190'808	305'150	214'546	246'246	272'946	257'546	254'446	
	Autres frais des infrastructures						303'720	324'144	302'647	351'321	397'900	340'000	341'800	334'500	336'200	337'900	
	Frais de chauffage et électricité c ⊙						109'759	111'633	95'845	110'374	117'000	120'000	121'800	114'500	116'200	117'900	2019 - 2024 contrat d'optimisation Energo
	Entretien et rénovation des bâtimens c ⊙						193'961	212'511	206'802	240'947	280'900	220'000	220'000	220'000	220'000	220'000	
	Apurements charges ⊙						3'965	35'000	-	-	319'000	-	-	-	-	-	
	TOTAL DES CHARGES						6'176'413	6'374'135	6'420'844	6'543'866	7'239'900	6'768'530	6'706'320	6'810'000	6'857'310	6'894'570	
Produits par nature y compris produits induits																	
Revenus des infrastructures c ⊙						38'647	43'141	36'465	34'040	37'950	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000		
Ecolage et taxes facturées aux élèves						209'565	202'090	186'938	127'446	141'100	141'000	140'000	140'000	140'000	140'000		
Recettes diverses ⊙						59'610	34'603	38'032	28'498	28'800	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000		
Apurements produits ⊙						-	-	-	11'500	-	11'500	11'500	11'500	11'500	11'500	dissolution réserve retraitement MCH2 (2021 - 2030)	
TOTAL DES PRODUITS						307'821	279'833	261'435	201'484	207'850	232'500	231'500	231'500	231'500	231'500		
EXCEDENT DE CHARGES FACTURE AUX COMMUNES						5'868'592	6'094'302	6'159'409	6'342'382	7'032'050	6'536'030	6'474'820	6'578'500	6'625'810	6'663'070		
Investissements	Investissements																
	Investissements bruts réalisés et/ou planifiés						1'357'290	204'049	336'002	75'802	1'310'500	502'000	423'000	263'000	35'000	42'000	
	Subventions et/ou participations						-579'069	-	-	-236'195	-115'000						
	Total des investissements nets						778'221	204'049	336'002	-160'393	1'195'500	502'000	423'000	263'000	35'000	42'000	
	Prévisions des charges nouveaux investissements																
	Amortissements											13'600	86'400	167'600	204'900	214'500	
Charges d'intérêts											2'800	10'700	15'800	18'100	18'800		
Charges induites (+) Produits induits (-)											-	-	-	-	-		
Total revenus et charges induits											16'400	97'100	183'400	223'000	233'300		

⊙=> apurements c => charges/produits induits

Croissance en % (après apurements)										
=> des charges de fonctionnement nettes	5.76%	2.70%	1.29%	1.92%	5.76%	-2.20%	-0.92%	1.55%	0.69%	0.54%
=> des recettes de fonctionnement nettes	-10.94%	-9.09%	-6.57%	-27.33%	9.40%	6.33%	-0.45%	0.00%	0.00%	0.00%

Programme des investissements

- CO de Sarine Ouest -

En milliers de francs

N°	Projets	Brut	Subv./ partic. ²⁾	Net	Budget 2023			Année 1 2023			Année 2 2024			Année 3 2025			Année 4 2026			Année 5 2027			Commentaires						
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾				
1	Informatique (ordinateurs, beamer, etc)	715		715	12	1	0		12	1	0		363	48	3		263	127	8		35	164	10		42	174	11		Amortissements 4%
2	Raccordement au CAD fourniture prévue en 10.23	370		370	370	5	1		370	5	1			19	6			19	6			19	6			19	5		Amortissements 5% (sur durée du contrat)
3	Tracteur multi-fonction (gazon/neige)	60		60	60	3	0		60	3	0		60	9	1			12	2			12	2			12	2		
4	Concept centre d'orientation 4.0	60		60	60	5	1		60	5	1		60	11	1			11	1			11	1			11	1		
5																													
Total invest. / coûts induits		1'205		1'205	502	14	3		502	14	3		423	86	11		263	168	16		35	205	18		42	215	19		

1) Les projets acceptés en assemblée doivent être désignés par un *.

2) La dépense brute de chaque projet figure à la première ligne, et les subventions et participations à la seconde (précédées du signe -); ces deux données sont ensuite ventilées dans les années d'exécution en tenant compte du fait que le versement des subventions/participations intervient après le paiement de l'investissement.

3) Amortissements

4) Intérêts sur emprunt initial => 1.5 %

5) Ind = charges (+) ou revenus (-) induits, sans les charges financières; exemples: conciergerie, chauffage de nouveaux immeubles.
La mention des ventes doit être précédée du signe "moins".

Catalogue des investissements

(charges induites non incluses dans le plan financier)

En milliers de francs

	Projets	Brut	Subv./ partic. ²⁾	Net	Estimations			Année 1			Année 2			Année 3			Année 4			Année 5			Commentaires						
					Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾	Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾	Inv.	A ³⁾		Int. ⁴⁾	Ind ⁵⁾				
1	Surchauffe estivale salles de classe et appartement																												Etude EcoRéalisation en 2022
2																													
3																													
4																													
5																													
Total invest. / coûts induits																													